



UNE DÉMARCHE DU :



ET FINANCÉE PAR :



LETTRE D'ENGAGEMENT

pour la réalisation d'un Stationnement écoresponsable

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal coordonne, en collaboration avec les Conseils régionaux de l'environnement de la Capitale-Nationale, du Centre-du-Québec, de Laval et de la Montérégie, la démarche Stationnement écoresponsable.

Cette démarche vise à sensibiliser, outiller, accompagner, récompenser et faire rayonner les propriétaires et gestionnaires qui agissent sur la gestion et l'aménagement écoresponsables de leurs aires de stationnement.

Les actions posées sur le stationnement (réduction des espaces, priorité à la mobilité durable, verdissement...) permettent d'agir positivement sur plusieurs fronts : qualité du milieu de vie et de travail, accessibilité et rétention des employés, responsabilité sociétale de l'organisation, adaptation aux changements climatiques, et bien d'autres encore.

Mon organisation s'engage, d'ici 2025, à poser des gestes sur une ou plusieurs de ses aires de stationnement afin d'atteindre minimalement le premier niveau de l'Attestation Stationnement écoresponsable.

Nom de l'organisation : _____

Adresse : _____

Coordonnées du/de la représentant.e

Prénom : _____

Nom : _____

Titre de poste : _____

Adresse courriel : _____

Numéro de téléphone : _____

Signature : _____

Date : _____